

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS), spécialité « Educateur sportif » mention « Activités Physiques pour Tous » (APT)

Le Référentiel professionnel

L'éducateur/trice sportif/ve exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques ou sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires. Il/Elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il/Elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/Elle a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il/Elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/elle met en place un projet. Il/Elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation

Les interventions du/de la titulaire de la mention « APT » ne visent pas le perfectionnement, la compétition dans une activité. L'éducateur/trice possède les compétences pour initier à la pratique d'une activité physique ou sportive pendant un cycle d'approche de l'activité. Les secteurs visés sont sport loisirs, sport santé, sport tourisme, sport insertion, sport prévention ... et non sport compétition.

Le métier

Le titulaire du brevet professionnel spécialité Educateur Sportif, mention Activités Physiques pour Tous (APT) est amené à exercer plusieurs fonctions :

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation, d'initiation ou d'apprentissage en encadrant des activités physiques.
- Encadrer des groupes en s'adaptant aux caractéristiques des participants et en assurant leur protection, en relation avec d'autres intervenants (co-éducateurs, parents, professionnels de l'éducation spécialisée, partenaires...).
- Communiquer sur son activité et sur le fonctionnement de la structure.
- Participer au fonctionnement et à la gestion de la structure

Les structures visées

- o collectivités locales
- o associations
- o accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs, accueils péri scolaires, séjours vacances ...)
- o établissements d'activités physiques et sportives divers intégrant ces dernières comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque
- o villages vacances, bases de loisirs, hôtelleries de plein air
- o structures repérées dans le champ de l'animation (centres sociaux, MJC, centres d'animation, maisons de quartiers ...)
- o toutes structures promouvant les activités physiques ou sportives pour tous

Le parcours de formation

Il est défini à partir d'un positionnement et validé par des épreuves certificatives.

Le positionnement : a pour but de confirmer le projet professionnel du candidat et la cohérence de son projet au regard notamment de ses expériences, motivations et aspirations. Il permet de vérifier ses expériences et acquis autorisant des allègements de formation, afin d'élaborer un programme individualisé.

Les épreuves certificatives : doivent permettre de valider la formation. Chaque UC fait l'objet d'un travail spécifique de validation. Les validations des UC sont conçues dans une logique professionnelle.

Organisation et contenu de la formation

1295 heures de formation

Le cursus de formation (1295 heures) mis en œuvre respecte le principe de l'alternance prévoyant des séquences de formation en centre (700 heures) et en situation en entreprise (595 heures), sous tutorat pédagogique. Le programme de formation tient compte des allègements éventuels (définis avec l'équipe pédagogique à l'issue du positionnement).

4 Unités Capitalisables

- **UC 1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- **UC 2** : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- **UC 3** : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « activités physiques pour tous »
- **UC 4** : Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

4 Axes de formation

- **Axe 1** : Concevoir, animer et évaluer des séances adaptées aux différents publics.
- **Axe 2** : Concevoir, conduire et évaluer des projets d'animation
- **Axe 3** : Accueillir et communiquer sur son activité et sur la structure.
- **Axe 4** : Participer à la gestion administrative et financière de la structure

L'éducateur (trice) sportif (ve) possède les compétences pour initier tous les publics à la pratique d'activités physiques diversifiées dans trois familles d'activités obligatoires :

- Activités Physiques d'Entretien Corporel
- Activités Physiques à Caractère Ludique :(Jeux sportifs, d'opposition et d'adresse)
- Activités Physiques en Espace Naturel (Randonnée Pédestre, VTT, Parcours d'orientation)

La polyvalence et la pluriactivité sont les points forts de cette mention.

Publics concernés

Cette formation s'adresse :

- à toute personne intéressée par l'animation d'activités physiques pour tous,
- aux animateurs titulaires d'un diplôme fédéral ou CQP qui souhaitent élargir leurs prérogatives d'encadrement,
- aux animateurs salariés ou bénévoles souhaitant élargir leurs prérogatives professionnelles

Pré requis

Avoir 18 ans, niveau scolaire 3 ième minimum

Etre reconnu apte médicalement à la pratique et à l'encadrement des activités sportives

Avoir validé un projet professionnel dans l'animation sportive

Etre titulaire du PSC 1 ou de l'AFPS **ou** d'un autre titre de premiers secours (PSE1/PSE2 /SST/AFGSU) **en cours de validité.**

Avoir satisfait aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) à l'entrée en formation (test Luc Léger + parcours d'habileté motrice)

Epreuves d'évaluation préalables à l'entrée en formation

Tests d'exigences préalables (TEP) :

- une épreuve de condition physique (test Navette de Luc Léger) : atteindre le palier 7 pour les filles et 9 pour les garçons (épreuve éliminatoire).
- un parcours pédestre d'habileté motrice chronométré à effectuer en moins de 2 minutes 06 pour les filles et en moins de 1 minute 46 pour les garçons (épreuve éliminatoire).

[Accéder au texte officiel](#)

Épreuves de sélections organisées par le centre de formation :

- une épreuve écrite permettant d'évaluer les capacités de réflexion et de rédaction.
- un entretien, à partir du dossier d'inscription, permettant d'évaluer les motivations du candidat.

Calendrier :

Prochaine session : **du 02 mai 2018 au 29 mai 2019**

Réunions d'information collective : **9 février et 7 mars de 10H à 12H30**
(Rendez-vous à 10 h dans le hall du pavillon formation à MPS FORMATION)

Date limite pour le dépôt des dossiers : **16 mars 2018**

TEP : Tests d'Exigences Préalables à l'Entrée en formation (épreuves physiques éliminatoires) : **22 mars 2018**

Pour les candidats ayant réussi les TEP, Epreuves de sélection : **04, 05 et 06 avril 2018**

Lieu de la formation : Artigues-près-Bordeaux

MPS FORMATION
Maison de la Promotion Sociale
Pavillon Formation
24 avenue de Virecourt - 33 370 Artigues-près-Bordeaux

Concernant le financement

En fonction du statut (salarié, demandeur d'emploi, individuel...), possibilité de bénéficier d'aides financières à la formation professionnelle.

Pour les salariés : possibilité dès maintenant d'obtenir des renseignements pour devis, programme, calendrier. Vous devez vous rapprocher de votre employeur, du service des Ressources Humaines.

Pour les demandeurs d'emploi : Action de formation inscrite au PRF Nouvelle Aquitaine 2018/2019 (Plan Régional de Formation). Vous devez vous rapprocher de votre conseiller (Pôle-Emploi, Mission Locale, Cap Emploi) pour le sensibiliser à votre projet. Préinscription obligatoire par votre conseiller sur le site Aquitaine Cap Métiers.

Contact :

MPS Formation
Secteur métiers du sport et de l'animation
24 avenue de Virecourt
33370 Artigues près Bordeaux
Tél : 05 56 77 81 48

Responsable pédagogique : Jean-Michel DESFORGES
06 73 19 39 65

j.m.desforges@mpsformation.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION
BPJEPS spécialité « Éducateur sportif »
mention « Activités Physiques pour Tous »

Nom.....Prénom.....
Adresse
Code Postal..... Ville.....
Téléphone mobile.....
Email.....@.....
Date de naissance.....Lieu de naissance.....
Situation familiale.....
Numéro sécurité sociale
Situation actuelle.....

➤ **Pour les demandeurs d'emploi :**

Mission Locale, Pôle-Emploi, Cap-Emploi dont vous dépendez :

.....

Nom de votre conseiller :

Percevez-vous des allocations :

Si oui : - lesquelles (Pôle emploi, RSA ...)

jusqu'à quelle date :

Autres structures dont vous dépendez :.....

➤ **Pour les salariés :**

Nom de la structure :

Adresse :

Tel :

Nom du responsable :

Type de contrat :

Poste, fonction :

FORMATION

(Préciser l'intitulé des formations, les périodes, l'année d'obtention des diplômes et joindre les justificatifs correspondants)

FORMATIONS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES :

.....
.....
.....

FORMATIONS PROFESSIONNELLES :

.....
.....

AUTRES FORMATIONS :

.....

SPORTS PRATIQUÉS

-
-
-

Documents à joindre à la demande d'inscription :

- CV détaillé
- Un des diplômes ou attestation de secourisme obligatoire parmi cette liste : AFPS, PSC1 **Ou** PSE1, PSE2, AFGSU niveau 1 ou 2, SST **en cours de validité.**
- Le certificat médical ci-joint complété et signé par votre médecin
- Attestation de participation à la JAPD ou JDC (Journée d'appel de préparation à la défense, en vigueur depuis 1999). A fournir pour les hommes nés après 1979 et les femmes nées après 1983.
- Attestation de recensement (pour les personnes nées après 1979)
- L'original d'un extrait de casier judiciaire (- de 3 mois)
- Photocopie recto et verso de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité
- 1 photo d'identité
- 1 carnet de 12 timbres autocollants au tarif lettre rapide (Les timbres ne seront pas restitués, même si vous n'êtes pas admis en formation)
- Photocopies des diplômes

Dossier d'inscription à retourner à MPS FORMATION Sport/Animation

24 avenue de Virecourt 33 370 ARTIGUES-Près-BORDEAUX

Date limite de dépôt : 16 mars 2018

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES ET BÉNÉVOLES

(Préciser, pour chaque expérience, la fonction exercée, la période, la durée et l'organisme)

ANIMATION SPORTIVE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ANIMATION

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AUTRES

.....

.....

.....

.....

Je soussigné(e), M.....,
candidat(e) à la formation BPJEPS spécialité éducateur sportif mention APT certifie sur
l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans ce dossier.

Date et signature du candidat :

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

A LA PRATIQUE ET A L'ENCADREMENT

DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour,

M. Mme, Melle,

né(e) le, et avoir constaté qu'..... ne présente à ce jour aucune contre-indication :

1) Aux pratiques sportives prévues dans le parcours de formation BPJEPS

spécialité « Educateur sportif » mention « Activités Physiques pour Tous »

- Activités physiques d'entretien corporel (Gym, stretching, footing...)
- Activités physiques à caractère ludique (Jeux sportifs collectifs, Jeux de raquettes, jeux d'opposition)
- Activités physiques en espace naturel (V.T.T., Randonnée pédestre...)
- Activités nautiques (canoë-kayak, raft...)

2) Et à l'encadrement des Activités Physiques et Sportives

A.....le.....

Signature

Cachet